

JARDIN COMMUNAUTAIRE

LA NEUVEVILLE

PRÉSENTATION DU PROJET

FÉVRIER 2017



Table des matières

1.	Résumé du projet	3
2.	Un jardin communautaire	3
	2.1 Qu'est-ce-que c'est et à quoi ça sert ?	3
	2.2 Qui peut participer ?.....	4
3.	Un jardin communautaire... à la Neuveville !	5
	3.1 Structure du jardin.....	5
	3.2 Infrastructures nécessaires au lancement du projet.....	5
	3.4 Infrastructures à prévoir sur le long terme	6
	3.5 Fonctionnement	6
	3.6 Financement	6
	3.7 Participants au projet	7
	3.8 Réalisation	7
4.	Conclusion	8
5.	Contact	8

1. Résumé du projet

A la Neuveville comme ailleurs, de nombreux citoyens cherchent à favoriser un développement durable, pour le bien de tous. La proposition de jardin communautaire présentée dans ce dossier en est le fruit ; suite à plusieurs rencontres, un petit groupe de Neuvevillois a pris l'engagement de créer, avec le soutien espéré de la commune, un ou des jardin-s participatif-s.

Le projet consiste à cultiver, selon les principes de la confiance et du partage des tâches et profits, un ou des terrains sur la commune de la Neuveville. Accessible à tous, même à ceux n'y travaillant pas, ces jardins participatifs seront un lieu de rencontre et d'échange où jeunes et moins jeunes peuvent recréer des liens sociaux tout en se relaxant et en apprenant. La culture des terrains en accord avec la nature (sans engrais ou traitements de synthèse) et fondée sur la gestion durable des ressources

(eau, semences, terre, composte, etc.), profitera non seulement aux Neuvevillois mais aussi à la biodiversité. La culture prévue de variétés locales et anciennes promouvra la préservation du patrimoine naturel local.

Soutenu par un petit groupe de personnes motivées souhaitant partager son enthousiasme avec la communauté, le projet de jardin communautaire neuvevillois ne nécessite plus qu'une chose ; le soutien de la commune. Par le présent dossier, nous souhaitons vous soumettre ce projet.



Figure 1 : Jardin communautaire de quartier du « Tourne-sol », commune de Confignon.¹

2. Un jardin communautaire...

2.1 Qu'est-ce-que c'est et à quoi ça sert ?

Du point de vue citoyen...

Dans le cadre d'un jardin participatif, une communauté cultive un terrain et partage les profits du travail accompli. Au-delà du plaisir de savourer les fruits et légumes issus de son propre labeur, un tel jardin est source de nombreux avantages culturels et sociaux ; il fournit un lieu où tout un chacun peut apprendre en travaillant, se rencontrer et échanger. Outre les activités manuelles procurant satisfaction et détente, des rencontres éducatives (participation des écoles, visites commentées, conférences, etc.) ou encore des réunions sociales (brunchs, fêtes des récoltes, etc.) peuvent y prendre place.

¹ Les photographies illustrant ce dossier proviennent du site www.potagersurbains.ch.

Dans une société où la méfiance à l'égard de l'autre et le manque d'activités physiques sont de réels sujets d'inquiétude, un jardin communautaire est une précieuse occasion de recréer des liens sociaux tout en se relaxant, en se dépensant et en apprenant.

Du point de vue naturel...

Cultivé dans le respect de la nature, un jardin communautaire favorise également la biodiversité ainsi que la conservation des espèces végétales et animales indigènes. D'une part, la culture de fruits et légumes « anciens » participe à la pérennité de variétés locales, particulièrement adaptées à la région et parfois presque oubliées. D'autre part, la présence d'un espace fournissant nourriture et abri à des espèces d'oiseaux, de mammifères et d'insectes pour certains menacés, contribue à leur sauvegarde. Par exemple, une prairie fleurie est une précieuse source nutritive pour les colonies d'abeilles aujourd'hui mises à mal.

Excluant l'usage de produits phytosanitaires (pesticides, fongicides et engrais de synthèse), le travail de la terre en accord avec la nature préserve les eaux et régénère les sols.

Riche en odeurs, coloré et paisible, un tel lieu ne profite pas seulement à la faune et à la flore, mais améliore aussi la qualité de vie des habitants de la ville...

2.2 Qui peut participer ?

Tout un chacun peut participer à la gérance d'un jardin communautaire, autant par le travail de la terre que par d'autres tâches (bricolage, administration, etc.). La structure d'un tel jardin (bacs surélevés par exemple) peut être adaptée afin que tous puissent participer ; les adultes, les familles, les écoliers, mais aussi les personnes âgées.

Un jardin participatif est accessible même à ceux qui n'y travaillent pas. C'est donc un lieu d'accueil, d'apprentissage et de relaxation pour l'ensemble de la communauté.



Figure 2 : « Le Jardin ensoleillé », l'un des potagers urbains de la commune de Meyrin.

3. Un jardin communautaire... à la Neuveville !

Au vu des nombreux avantages que peuvent apporter de tels endroits, nous sollicitons le soutien de la commune pour le démarrage d'un ou de plusieurs jardins participatifs à la Neuveville. Le projet proposé se résume comme suit.

3.1 Structure du jardin

La structure du ou des jardins dépendra de la disposition et de la nature du terrain. Plusieurs structures sont envisagées ; les potagers carrés ainsi que la culture en plein sol.

Les potagers carrés (« bacs » posés sur le sol) ont l'avantage de pouvoir être déplacés et de permettre une culture même sur un terrain qui n'est lui-même pas – encore – adapté. Placés à différentes hauteurs, ils facilitent le travail pour les personnes ayant des difficultés à s'agenouiller ou



à se courber. Cette structure convient à de nombreux légumes et herbes.

La culture en plein sol comprendrait des lignes de culture, c'est-à-dire des bandes de terre préparées pour la mise en culture des légumes, ainsi que la plantation d'arbres et arbustes fruitiers. De nombreuses structures différentes peuvent être réalisées (en buttes, en trous de serrure, etc.).

Figure 3 : Potager urbain du quartier de la Saint-Jean, commune de Genève.

3.2 Infrastructures nécessaires au lancement du projet

Les ressources suivantes sont indispensables à la mise en route d'un jardin communautaire à la Neuveville. Etant donné leur nature, nous sollicitons l'aide de la commune concernant ces deux points.

Terrain : Un ou plusieurs terrains sont nécessaires au lancement du projet. La nature du terrain en question a peu d'importance. En effet, même s'il doit être réhabilité (retrait des ronces par exemple) pour accueillir les cultures en plein sol, la pose intermédiaire de potagers carrés permet de débiter presque immédiatement les cultures. L'utilisation de terrains au cœur de la ville favoriserait le développement du jardin communautaire.

Eau : Un accès à l'eau courante dans ou à proximité du jardin est nécessaire à l'irrigation des cultures.

3.4 Infrastructures à prévoir sur le long terme

Compost : Un compost pour le recyclage des déchets verts issus du jardin lui-même (pas de dépôts de déchets privés car cela nécessiterait beaucoup d'entretien !) sera mis en place et entretenu par les participants. Le terreau obtenu sera réutilisé pour le jardin.

Autres infrastructures : Des potagers carrés, des cabanons, des bancs, des jeux pour les enfants, etc. pourront également être installés selon les besoins, les envies, le financement et les autorisations reçues.

3.5 Fonctionnement

Principe de base : Le jardin communautaire se base sur le principe de confiance.

Accès : Le jardin est ouvert à tous, même à ceux n'y travaillant pas.

Partage des connaissances et rencontres : Des panneaux explicatifs (concernant les cultures, les variétés, le fonctionnement du jardin, etc.) disposés à différents endroits permettent aux participants comme aux badauds d'en apprendre d'avantage sur le jardin et la culture en général. C'est aussi un lieu de rencontres sociales (brunchs, fêtes des récoltes, etc.) et culturelles (visites commentées, débats, etc.).

Inscription : Afin de faciliter la gestion du jardin et la redistribution des bénéfiques, les personnes souhaitant travailler pour le jardin s'inscrivent auprès du/de la responsable par mail ou via le site internet.

Distribution des tâches : Le travail dans la cadre du jardin participatif devant être un moment de plaisir, d'échange et de détente, chacun peut participer à son rythme, quand il le souhaite et pour les tâches qu'il apprécie (la gestion du jardin nécessite aussi du travail administratif et du bricolage !). De façon globale, un « comité » est responsable de la gestion de certaines tâches (organisation du matériel, des commandes, du calendrier d'entretien, etc.).

Utilisation des ressources : Un stock d'outils est mis à disposition des participants et entretenu par eux. La mise à disposition de graines et de semis, ainsi que le financement de l'approvisionnement en eau, restent à déterminer.

Redistribution des produits : La récolte peut être entreprise par tout jardinier lorsque ce dernier juge que les fruits et légumes sont arrivés à maturité. Ceux-ci sont placés dans un cabanon en libre accès, par paniers. Une carte sera remise à chaque jardinier afin qu'il y a inscrive les heures consacrées au jardin communautaire, grâce à des tampons disponibles sur les différents lieux de production. Le jardinier peut alors prendre gratuitement le panier correspondant à ses heures de bénévolat, chaque panier équivalent à un nombre de tampons (par exemple, un lot de légumes peut coûter 1 ou ½ tampon alors qu'un panier entier peut coûter 3 tampons). Ces paniers peuvent également être acquis par des personnes n'ayant pas travaillé au jardin communautaire, contre la somme indiquée sur la liste de prix affichée dans le cabanon. Ce système repose sur la confiance.

3.5 Financement

Terrain : Nous sollicitons le prêt à titre gracieux d'un ou de plusieurs terrains par la commune. Si un terrain devait être loué, un financement participatif serait mis en place.

Eau : Nous sollicitons également l'aide de la commune pour la mise à disposition ou le financement de la ou des structure-s d'approvisionnement en eau. Si le débit d'eau devait être facturé, un financement participatif serait mis en place.

Outils, semences, infrastructures : Le financement des outils, semences et de toutes les infrastructures sera basé sur un financement collectif de la part des participants. Selon les projets, des demandes de dons seront effectuées ponctuellement auprès de la collectivité et d'associations, également pour des dons en nature (semences, outils, etc.). Un appel aux dons sera lancé suite à la mise en place de potagers-tests (voir le point 3.7 ci-dessous).

Partage des connaissances : Le partage des connaissances sera avant tout bénévole. Si des conférences, des séminaires ou des manifestations particulières payantes devaient être organisées, un financement participatif ainsi que des demandes de dons seraient réalisés.

3.6 Participants au projet

A ce jour, les personnes suivantes se sont montrées très motivées à participer au projet (par ordre alphabétique) :

- Claudine Bugnon
- Coralie Delannoy
- Marion Delannoy
- Nicolas Frei
- Jérémy Jaquet
- Elisabeth Jordi
- Jean Kleiber
- Ludovic Mosimann, **horticulteur professionnel, se propose pour la gestion globale du projet**
- Christine Nicolet
- Sara Rohner
- Marie-Claude Schaller
- Frank Fluri
- Marc de Montet

3.7 Réalisation

Par le présent dossier, nous souhaitons déposer une demande auprès du conseil communal de la Neuveville en vue de l'obtention d'un ou de plusieurs terrains pouvant accueillir un jardin communautaire neuvevillois. Le terrain des Prés-Guëtins semblant idéal de par son emplacement, nous sollicitons son usage dans le cadre du projet de jardin communautaire. La situation privilégiée de ce terrain, au centre de la ville, le rend visible par une bonne partie de la population, ce qui faciliterait le lancement du projet par effet de « publicité ». De plus, il se trouve proche des écoles et pourrait ainsi bénéficier aux classes. Enfin, ce projet constituerait une bonne carte de visite pour la commune de la Neuveville.

En amont de cette demande, le groupe de volontaires précités s'est réuni afin de consolider leur engagement pour le projet. M. Ludovic Mosimann a également loué l'usage d'une serre à la Neuveville afin que le groupe puisse y débiter la culture de semis. Enfin, M. Mosimann a construit un potager carré (amovible) à la Route de Bienne (terrain adjacent la Blanche Eglise) afin de débiter les tests. La construction d'autres potagers carrés par le groupe de volontaires est prévue pour février 2017. Un appel à participation sera ensuite lancé auprès de la population, afin qu'une liste plus étoffée de participants soit rédigée (échéance : mars 2017). Pour ce faire, des panneaux explicatifs

disposés près des potagers-tests, des flyers, des annonces ainsi qu'un site internet seront mis en œuvre.

Afin de promouvoir le patrimoine naturel local, contact sera pris avec des « banques de graines » ou d'autres associations préservant les variétés locales (Pro Specia Rara, Rétropomme, Kokopelli-Suisse, etc.).

4. Conclusion

Un jardin communautaire est un lieu privilégié de partage, d'apprentissage, de relaxation et de rencontre. Chacun peut y trouver du plaisir en travaillant la terre, en dégustant les fruits de son labeur, en discutant avec ses concitoyens. Il offre un lieu d'échange où la création de lien sociaux devient monnaie courante. Accessible à tous, il promeut le dialogue intergénérationnel et la transmission de valeurs fondamentales ; le respect (de soi, de l'autre et de la nature) et l'entraide.

Persuadés qu'un tel jardin profiterait à la communauté neuveilloise, nous sollicitons l'aide de la commune pour la mise à disposition d'un ou de plusieurs terrains, ainsi que du ou des systèmes d'approvisionnement en eau indispensables. Toute autre aide serait bien entendu la bienvenue afin de mettre en œuvre ce projet, né de la volonté de partage.



Figure 4 : Cours de jardinage écologique au jardin communautaire « Les Délices du parc », commune du Grand-Saconnex.



Figure 5 : Bricolages d'enfants dans le « Jardin des amis de Thônex », commune de Thônex.

5. Contact

M. Ludovic Mosimann, en tant que responsable du lancement du projet, se tient à votre disposition pour toute demande aux coordonnées suivantes :

Chemin de la Blanche-Eglise, 2520 la Neuveville

Tél. : 0041 78 664 59 33

Mail : ludom7@outlook.com